



Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le 5 février 2018 à 18 h 30, à la salle de conférences de l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

SONT PRÉSENTS :

MM. les conseillers

Etienne Beaumont
Benoit Voyer
Yvan Barrette
Pierre Cloutier
Fernand Lirette

EST ABSENT :

M. le conseiller

Philippe Gasse

formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Dion.

Est également présente : La greffière, Mme Chantal Plamondon.

Le titre du point 1.1 est modifié pour se lire *Octroi d'un mandat pour la préparation de plans et devis dans le cadre du projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le parc industriel no 2*. Quant au point 6.1 *Approbation des dépenses pour la réparation de la surfaceuse*, ce dernier est reporté à une séance ultérieure.

Ordre du jour

- 1. Administration de la municipalité**
 - 1.1 Octroi d'un mandat pour la préparation de plans et devis dans le cadre du projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le parc industriel no 2
- 2. Trésorerie**
 - 2.1 Aucun
- 3. Sécurité publique**
 - 3.1 Aucun
- 4. Transport routier et hygiène du milieu**
 - 4.1 Aucun
- 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 5.1 Aucun
- 6. Loisirs et culture**

Approbation des dépenses pour la réparation de la surfaceuse (reporté)
- 7. Période de questions**
- 8. Petites annonces**
 - 8.1 Aucun
- 9. Levée de la séance**



Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond

ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

18-02-029 OCTROI D'UN MANDAT POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DU PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LE PARC INDUSTRIEL NO 2

Attendu que de plus en plus d'entreprises s'établissent dans le parc industriel no 2;

Attendu que le conseil municipal souhaite qu'une partie de ce parc industriel soit desservi par le réseau d'égout sanitaire afin de répondre aux besoins de ces entreprises;

Attendu qu'à cet effet, il y a lieu de débiter la préparation des plans et devis;

Attendu l'offre de services professionnels soumise à cette fin par M. Carl Pelletier, ingénieur et directeur de projet chez Tetra Tech QI inc.;

Attendu les recommandations du directeur du Service des travaux publics, M. Pierre Beaulieu;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR YVAN BARRETTE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie à Tetra Tech QI inc. le mandat pour la préparation de plans et devis – phase 1 dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, et ce, pour une somme maximale de 20 000 \$ plus les taxes applicables.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de la présente dépense soient prises à même le surplus accumulé et non réservé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

SUJET 7.

Période de questions.

✓ *Aucun citoyen n'est présent à la séance.*

SUJET 9.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 18 h 57.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière

Daniel Dion
Maire